

Paris, le 9 avril 2009

Communiqué de mise à disposition du document de référence 2008 et des documents préparatoires à l'Assemblée Générale mixte du jeudi 14 mai 2009

La société Fromageries Bel annonce que son document de référence 2008 a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 9 avril 2009.

Les documents suivants sont intégrés dans le document de référence :

- le rapport financier annuel 2008,
- le rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et sur les procédures de contrôle interne mises en place par la Société,
- les rapports des contrôleurs légaux des comptes,
- l'information relative aux honoraires des contrôleurs légaux des comptes,
- le descriptif du programme de rachat d'actions.

Ce document est disponible sur le site de la société à l'adresse www.groupe-bel.com, sur le site de l'AMF www.amf-france.org ou peut également être obtenu au siège social de la société (16, boulevard Malesherbes 75008 Paris).

L'Assemblée générale mixte des actionnaires de la société Fromageries Bel se tiendra le jeudi 14 mai 2009 à 11h00 à l'Hôtel Le Bristol sis au 112, rue du Faubourg St Honoré – 75008 PARIS, Salon « Elysées ».

L'avis de réunion valant convocation a été publié au Bulletin des annonces légales obligatoires (BALO) n° 42 du 8 avril 2009 et peut être consulté sur le site internet de la société (www.groupe-bel.com) ou le site du BALO (www.journal-officiel.gouv.fr). Cet avis contient notamment l'ordre du jour, les projets de résolutions et les modalités de participation et de vote à cette assemblée.

Les informations visées à l'article R225-83 du Code de commerce seront envoyées aux actionnaires nominatifs et aux actionnaires au porteur qui en ont fait la demande.

Les autres documents et renseignements concernant l'Assemblée générale seront tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.